

Succès du paiement du dividende en actions

L'option pour le paiement du dividende en actions a retenu l'intérêt des actionnaires d'EDF : 92,30% des droits ont été exercés en faveur d'un paiement en actions.

Cette opération entraîne la création de 11 141 806 actions nouvelles (représentant après augmentation de capital environ 0,60% du capital et des droits de vote), dont la livraison et l'admission aux négociations sur le marché NYSE Euronext Paris interviendront à compter du 8 juillet.

Pour mémoire, l'Assemblée Générale d'EDF du 30 mai 2013 a décidé d'offrir à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour le paiement en actions nouvelles de la Société pour une quote-part de 0,10 euros sur le solde de 0,68 euro par action du dividende restant à distribuer au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le prix de l'action nouvelle remise en paiement du dividende a été fixé à 15,29 euros, égal à 90% de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché réglementé NYSE Euronext Paris lors des vingt séances de bourse précédant le 30 mai 2013, jour de l'Assemblée Générale Mixte diminuée du montant du dividende et arrondi au centième d'euro supérieur.

Les actions ainsi émises porteront jouissance courante et comporteront les mêmes droits et restrictions que les actions ordinaires en circulation, tels que décrits dans les statuts de la société et le document de référence 2012 disponible sur le site internet de la société (www.finance.edf.com).